

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE PIOPOLIS**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal de Piopolis tenue le 4 juillet 2016 à l'édifice municipal de Piopolis à 19 h à laquelle sont présents le maire Marc Beulé, les conseillères Marie-Claire Thivierge et Marie Poissant-Manning et les conseillers Luc Beulé, Alfonsus Herscheid et Jean-Marc de Raeve.

Le conseiller Nil Longpré s'est excusé.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Karine Bonneau, est également présente et agit à titre de secrétaire d'assemblée.

---

2016-07-140

**1.0 Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par le conseiller Alfonsus Herscheid,  
Appuyé par le conseiller Jean-Marc de Raeve  
Et résolu,

**QUE** le projet d'ordre du jour présenté ci-dessous soit adopté en modifiant les points suivants :

Ajouter 3.1 Quai du village  
Programmes de subvention

**MUNICIPALITÉ DE PIOPOLIS  
SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL  
ORDRE DU JOUR**

*« Toute décision du Conseil municipal doit être prise  
dans le meilleur intérêt des citoyens »*

**DATE :** Le lundi 4 juillet 2016

**HEURE :** 19 h

**ENDROIT :** Édifice municipal

**1.0 Adoption de l'ordre du jour**

**2.0 Adoption des procès-verbaux du 6 et 16 juin 2016**

**3.0 Suivi de la dernière séance**

**3.1 Rapport de la directrice générale/secrétaire-trésorière**

- Fermeture chemin de Bury
- Interdiction Pitbull
- Commandite Câble Axion
- Scotch Cap

**4.0 Période de questions (5 minutes max.)**

**5.0 Correspondance**

**6.0 Administration générale**

- 6.1 Adoption Règlement 2016-07 concernant la politique de location de la salle communautaires et des locaux afin d'y inclure le Café de Pio

## 6.2 Rapport du Conseil des maires de juin

### 7.0 Sécurité publique

### 8.0 Transport

8.1 Mandat WSP pour préparation devis

### 9.0 Hygiène du milieu

### 10.0 Santé et bien-être

- 10.1 Mise sur pied comité de pilotage MADA
- 10.2 Remboursement des activités des enfants
- 10.3 Date de tombée prochain édition les Échos de Piopolis
- 10.4 Programme Nouveaux Horizons pour les aînés

### 11.0 Aménagement, urbanisme et développement

11.1 Borne de recharge électrique AddÉnergie

### 12.0 Loisirs et culture

- 12.1 Modification politique salariale postes Café de Pio
- 12.2 Nomination postes Café
- 12.3 Échantillonnage plage municipale
- 12.4 SAE plus
- 12.5 Paysagement à la plage
- 12.6 Marquise camping
- 12.7 Mandat pour réparation Sentier du ruisseau

### 13.0 Comptes à payer

### 14.0 Dépenses récurrentes

### 15.0 Varia

### 16.0 Rapport des comités

Conseillère # 1 Mme Marie Poissant Manning  
Sécurité publique  
Comités : Comité de développement local de Piopolis, Comité culturel de Piopolis, Association touristique et culturelle de Piopolis, Sécurité, et Semaine Intergénérationnelle

Conseiller # 2 M. Alfonsus Herscheid  
Administration générale  
Aménagement, urbanisme et développement  
Politique familiale et des aînés  
Café de Pio  
Comité : Comité consultatif d'urbanisme et de sélection œuvres d'art Café de Pio

Conseillère # 3 Mme Marie-Claire Thivierge  
Loisirs et culture  
Comité : Festival Piopolis fête l'hiver et les Échos de Piopolis

Conseiller # 4 : M. Jean-Marc de Raeve  
Hygiène du milieu  
Aménagement, urbanisme et développement  
Comités : Comité consultatif d'urbanisme, APLM, Marina et COBARIC

Conseiller # 5 : M. Luc Beaulé  
Santé et bien-être  
Comité : Accueil nouveaux arrivants

Conseiller # 6 : M. Nil Longpré  
Aménagement, urbanisme et développement  
Comités : Route des Sommets et Cœurs villageois

Maire : Marc Beaulé  
Transport  
Comités : Conseil des maires, comités de la MRC et voirie

### **17.0 Période de questions (30 minutes max.)**

### **18.0 Levée de la séance**

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2016-07-141

### **2.0 Adoption des procès-verbaux du 6 et 16 juin 2016**

Il est proposé par le conseiller Luc Beaulé,  
Appuyé par le conseiller Alfonsus Herscheid  
Et résolu,

**QUE** les procès-verbaux du 6 et 16 juin soient adoptés tels que présentés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### **3.0 Suivi de la dernière séance**

#### **3.1 Rapport de la directrice générale/secrétaire-trésorière**

- Fermeture chemin de Bury : du 11 au 16 juillet.
- Interdiction Pitbull : règlement existant depuis 2012.
- Commandite Câble Axion : internet/ téléphonie et forfait numérique pour 2 ans au Café de Pio.
- Scotch Cap : incendie au sommet, surveillance par caméra à venir.
- Quai du village : 3<sup>e</sup> lecture de données topographiques par un arpenteur ne démontre pas de problème majeur d'affaissement.

### **4.0 Période de questions (5 minutes max.)**

- Pitbull
- Fermeture du chemin de Bury

### **5.0 Correspondance**

La liste de la correspondance reçue au cours du mois de juin 2016 est remise aux membres du Conseil. La liste est en annexe.

### **6.0 Administration générale**

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DU GRANIT  
MUNICIPALITÉ DE PIOPOLIS**

**RÈGLEMENT NUMÉRO 2016-07 CONCERNANT LA POLITIQUE  
DE LOCATION DE LA SALLE COMMUNAUTAIRE, DE SES LOCAUX  
AINSI QUE LA SALLE DU CAFÉ DE PIO**

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Piopolis possède un bâtiment situé au 403 rue Principale à Piopolis ;

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Piopolis possède un bâtiment situé au 462 rue Principale à Piopolis;

**ATTENDU QUE** le bâtiment municipal du 403 sert d'Hôtel de Ville et contient également une salle communautaire pouvant accueillir au maximum 90 personnes dans la grande salle et 44 personnes de plus quand l'Âge d'or est ouvert et deux locaux pouvant accueillir au maximum 30 personnes;

**ATTENDU QUE** le bâtiment du 462 sert de commerce (Café de Pio) et contient également une salle pouvant accueillir au maximum 96 personnes;

**ATTENDU QUE** le Conseil désire louer la salle communautaire, les locaux de l'édifice municipal ainsi que la salle au Café de Pio et que l'article 6, paragraphe 3 du Code municipal permet à la municipalité de louer ses biens;

**ATTENDU QU'**il y a lieu de définir la politique de location de la salle communautaire, de ses locaux et de salle du Café de Pio;

**ATTENDU QU'**un avis de motion a été préalablement donné le 6 juin 2016;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par le conseiller Jean-Marc de Raeve,  
Appuyé par le conseiller Alfonsus Herscheid  
Et résolu,

**QUE** le Conseil statue et ordonne par ce règlement portant le numéro 2016-07 :

**Article 1 : Préambule**

Le préambule du présent règlement en fait partie intégrante;

**Article 2 : Objet**

Le présent règlement a pour objet l'adoption d'une politique pour la location de la salle communautaire, de ses locaux situés dans l'Édifice municipal de Piopolis ainsi que de la salle située au Café de Pio.

**Article 3 : Catégories d'usages**

A. L'usage prioritaire de la salle communautaire et de ses locaux est pour les besoins de la municipalité dans la conduite des affaires municipales par exemple, mais non de façon exclusive, les séances du conseil, les élections municipales, les réunions des différents comités municipaux, les rencontres de citoyens organisées par le conseil ainsi que toutes situations d'urgence;

B. L'usage prioritaire de la salle du Café de Pio est pour accueillir les clients du café.

C. Les élections fédérales ou provinciales constituent un usage possible de la salle communautaire;

D. Le conseil souhaite que les salles constituent un service à la population pour des rencontres comme des fêtes familiales ou des expositions;

E. Les activités culturelles et de loisirs doivent être offertes prioritairement aux résidents de la municipalité;

F. Les groupes, organismes ou associations doivent obtenir une approbation de la directrice générale;

#### **Article 4 : Coûts de location**

Le Conseil décrète que la location de la salle communautaire avec cuisine se fera au montant de 75.00\$ plus taxes par jour pour un contribuable ou résident de la municipalité et de 100.00\$ plus taxes par jour pour un utilisateur qui n'est pas contribuable ou résident.

La location de la salle communautaire sans cuisine se fera au montant de 50.00\$ plus taxes par jour pour un contribuable ou résident de la municipalité et de 75.00\$ plus taxes par jour pour un utilisateur qui n'est pas contribuable ou résident.

La location des locaux du 2<sup>e</sup> étage se fera au coût de 25.00\$/jour.

La location de la salle du Café de Pio se fera au montant de 50,00 \$ plus taxes par jour pour un contribuable ou résident de la municipalité et de 75,00 \$ plus taxes par jour pour un utilisateur qui n'est pas contribuable ou résident.

Les salles et les locaux peuvent être utilisés gratuitement pour certains usages avec l'autorisation par résolution du conseil.

#### **Article 5 : Procédures de demande de location**

5.1 Toute personne, groupe, organisme ou association qui désire louer l'une des salles ou un local doit remplir au préalable, pour une première location, une demande de location. Elle doit utiliser le formulaire prévu à cette fin, reproduit en annexe A des présentes et qui en fait partie intégrante. Toute demande doit être faite au moins sept (7) jours avant la tenue de l'activité.

#### **Article 6 : Contrat de location**

6.1 Le conseil autorise la directrice générale ainsi que son adjointe à signer tout contrat de location de l'une des salles pour les activités.

6.2 La personne responsable de l'activité représentant le groupe, l'organisme ou l'association qui désire louer la salle doit signer le contrat de location de la salle communautaire reproduit à l'annexe B pour faire partie intégrante du présent règlement. Elle doit également acquitter le montant déterminé par la résolution du conseil afin d'officialiser la réservation de la salle;

#### **Article 7 : Obligations et responsabilités du locataire**

7.1 Le locataire va chercher la clé de la salle communautaire au magasin général le jour même de l'activité ou le jour ouvrable précédent.

7.2 Le locataire de la salle de Café de Pio va chercher la clé au Café le jour même de l'activité ou le jour ouvrable précédent lorsque le café est ouvert ou sinon, au bureau municipal sur les heures d'ouverture.

7.3 Le locataire doit verser au locateur un montant de 300\$ pour les frais de serrurier si la clé est perdue ou endommagée;

7.4 Le locataire s'engage à garder les lieux propres et les remet selon la disposition dans laquelle ils ont été loués. Le nettoyage de la salle est la responsabilité du locataire.

7.5 Le locataire est responsable de la sécurité des lieux et doit verrouiller la porte en quittant. Le défaut de verrouiller entraîne la responsabilité du locataire pour tous dommages qui pourraient s'en suivre;

7.6 Le locataire voit au respect de la capacité maximale de la salle communautaire établie à 90 personnes et à 96 personnes pour la salle du Café de Pio;

7.7 Le locataire s'engage à prendre soin des lieux, à y maintenir l'ordre et le décorum;

7.8 Le locataire assume la responsabilité de tous dommages, dégradation ou abus commis par lui ou ses invités à l'immeuble, aux meubles ou aux accessoires se trouvant dans ou autour des lieux loués;

7.9 Le locataire s'engage à se conformer et observer les règlements de l'autorité publique, soit fédérale, provinciale ou municipale;

7.10 Le locataire s'engage à ne pas sous-louer les lieux en tout ou en partie, ni céder ou transférer ce contrat ou tous droits s'y rapportant sans l'autorisation du locateur;

7.11 Le locataire ne pourra prétendre à aucune réduction, ni remboursement du montant d'argent versé à l'avance, par suite de son abandon ou de sa non-utilisation de ce qu'il a loué par le contrat de location ceci pour quelque motif que ce soit;

#### **Article 8 : Obligations et responsabilités du locateur**

8.1 Le locateur a le droit de contremander ou d'interrompre, sans indemniser le locataire, toute soirée qui pourrait dégénérer en désordre;

8.2 Le locateur se réserve le droit d'annuler tout contrat de location en cas d'urgence, et ce sans compensation ou remboursement autre que les montants versés par le locataire en vertu du contrat de location;

#### **Article 9 : Abrogation**

Le présent règlement abroge tous autres articles de règlements ou règlements antérieurs concernant la location de la salle communautaire et des locaux;

#### **Article 10 : Entrée en vigueur**

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Adopté à Piopolis, ce 4 juillet 2016.

---

Marc Beaulé  
Maire

---

Karine Bonneau  
Directrice générale et secrétaire-  
trésorière

Avis de motion : 2016-06-02  
Adoption : 2016-07-04  
Entrée en vigueur : 2016-07-05

#### **6.2 Rapport du Conseil des maires de juin**

Monsieur le maire informe les membres du conseil des points importants discutés au Conseil des maires du 15 juin dernier.

## **7.0 Sécurité publique**

Aucun sujet à traiter.

## **8.0 Transport**

**2016-07-143**

### **8.1 Mandat WSP pour préparation devis**

**ATTENDU QU'**à sa séance du 7 avril 2015, le Conseil a mandaté le Groupe WSP pour évaluer l'état et les coûts de réparation du rang des Grenier ;

**ATTENDU QUE** WSP a déposé son rapport le 27 mai 2015;

**ATTENDU QUE** des travaux ont été réalisés sur certains secteurs plus problématiques sur le rang des Grenier à l'automne 2015, mais que d'autres secteurs sont à réparer;

**ATTENDU QUE** plusieurs subventions sont disponibles pour la préparation de plans et devis et pour les travaux sur des chemins municipaux;

Il est proposé par le conseiller Luc Beaulé  
Appuyé par le conseiller Jean-Marc de Raève  
Et résolu,

**QUE** la Municipalité mandate le Groupe WSP pour préparer les plans et devis pour un montant ne dépassant pas 4250 \$ plus les taxes ainsi que pour le montage afin d'aller chercher les subventions disponibles;

**QUE** la directrice générale et secrétaire-trésorière soit autorisée à signer les documents nécessaires.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## **9.0 Hygiène du milieu**

Aucun sujet à traiter.

## **10.0 Santé et bien-être**

**2016-07-144**

### **10.1 Mise sur pied comité de pilotage MADA**

**CONSIDÉRANT** la volonté de la Municipalité de mettre à jour sa politique municipale des aînés MADA (Municipalité amie des aînés) pour assurer un milieu de vie de qualité aux aînés;

**CONSIDÉRANT QUE** le cheminement de MADA nécessite la création d'une structure d'élaboration et de suivi;

**CONSIDÉRANT QUE** la mise en place d'un comité de pilotage MADA est fondamentale au cheminement de la mise à jour de la politique municipale des aînés;

**CONSIDÉRANT QUE** la politique municipale des aînés est une manière de penser et d'agir qui concerne l'ensemble des champs d'intervention de la Municipalité;

**IL EST EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par la conseillère Marie Poissant-Manning,  
Appuyé par la conseillère Marie-Claire Thivierge  
Et résolu,

**QUE** la Municipalité de Piopolis procède à la création d'un comité de pilotage de la politique municipale des aînés sous la responsabilité de l'élu responsable des questions familiales (RQF) et des aînés.

**QUE** le comité de pilotage aura pour mandat :

- D'assurer l'élaboration de la politique des aînés (MADA)
  - en étant à l'écoute des besoins et des attentes de la population;
  - en recommandant des projets porteurs de la préoccupation « aînés ».
- De proposer un projet de mise à jour de la politique, un plan d'action et les budgets nécessaires au Conseil municipal.
- D'assurer le suivi et l'évaluation du plan d'action :
  - en exerçant un rôle de suivi afin d'en assurer la continuité et la pérennité;
  - en priorisant les éléments du plan d'action;
  - en favorisant l'implication des directions de services dans la définition et l'application des mesures qui assureront la mise en œuvre de la politique des aînés.
- D'assurer le lien entre les instances municipales et la communauté sur la politique des aînés.
- D'assister le Conseil dans l'étude de dossiers susceptibles de faire l'objet de règlement ou de politique ayant une incidence sur la politique des aînés.
- Grâce à son expertise, de jouer un rôle consultatif et de vigilance.
- D'identifier des stratégies pour inciter les entreprises et les organismes de la Municipalité à intégrer le principe « penser et agir famille et aînés ».
- De sensibiliser les décideurs à l'importance des aînés dans tout le processus de décisions, et ce, quel que soit le champ d'intervention (politique, économique, social, culturel).

**QU'**il ait trois membres qui représentent le milieu de vie des aînés soit Mmes Bibiane Lafontaine, Michelle Plamondon et Thérèse Vallée et que l'élu responsable des questions familiales (RQF) et des aînés soit M. Alfonsus Herscheid.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**2016-07-145**

#### 10.2 Remboursement des activités des enfants

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Piopolis a adopté le 7 décembre 2015 un règlement concernant un programme d'aide aux familles;

**ATTENDU QUE** le règlement vise à soutenir les familles dont les enfants participent à des activités de loisir, de culture ou de sport dans la Municipalité de Piopolis ou dans d'autres municipalités de la MRC du Granit;

**ATTENDU QUE** les remboursements du volet famille sont d'un maximum de 500 \$ par enfant et un montant maximum total de 5 000\$ par année;

**ATTENDU QUE** la Municipalité a reçu 12 demandes de remboursement provenant de 5 familles pour un montant de 2956.50 \$ au 30 juin;

**ATTENDU QUE** les demandes doivent être accompagnées des documents exigés par la Municipalité, dont une preuve de participation pour le volet famille;

**ATTENDU QUE** le Conseil remboursera deux fois par année : le 30 juin et le 30 décembre les sommes demandées jusqu'à concurrence des montants maximums prévus pour chaque volet du programme;



Il est proposé par la conseillère Marie Poissant-Manning,  
Appuyé par le conseiller Alfonsus Herscheid  
Et résolu,

**QUE** le Conseil municipal autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière, après avoir reçu toutes les preuves exigibles, à rembourser les montants demandés.

**QUE** les montants soient pris à même le poste de dépenses 02-590-00-999 : Politique familiale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### 10.3 Date de tombée prochain édition les Échos de Piopolis

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil que la date de tombée pour écrire un texte pour la prochaine édition des Échos de Piopolis est le 15 juillet prochain.

2016-07-146

### 10.4 Programme Nouveaux Horizons pour les aînés

Il est proposé par la conseillère Marie-Claire Thivierge,  
Appuyé par le conseiller Jean-Marc de Raeve  
Et résolu,

**QUE** les membres du Conseil municipal de Piopolis autorisent Madame Marie-Claude Lacombe à procéder au montage de la demande de subvention au Programme Nouveaux Horizons pour les aînés pour un lave-vaisselle au centre communautaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## 11.0 Aménagement, urbanisme et développement

2016-07-147

### 11.1 Borne de recharge électrique AddÉnergie

**ATTENDU QUE** la Municipalité souhaite implanter une borne de recharge pour les véhicules électriques afin de permettre d'attirer une nouvelle clientèle touristique, de nouveaux résidents et par le fait même, favoriser le développement socio-économique de la Municipalité;

**ATTENDU QUE** l'*Entente de partenariat pour le déploiement de bornes de recharge pour les véhicules électriques* a été signée avec la personne morale, Hydro-Québec, afin que la Municipalité devienne un Membre du **Circuit électrique**;

Il est proposé par le conseiller Alfonsus Herscheid,  
Appuyé par la conseillère Marie Poissant-Manning  
Et résolu,

**QUE** la Municipalité accepte la soumission d'Add Énergie, appel d'offres fait par Hydro-Québec et reconnu comme conforme, pour une borne de recharge électrique de type SmartTWO sur piédestal, au montant de 4 768.50 \$ plus taxes, plus les frais d'installation;

**QUE** ce montant soit pris en parti à même le montant reçu de la subvention du Fonds de développement du parc éolien du Granit.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## 12.0 Loisirs et culture

2016-07-148

12.1 Modification politique salariale postes Café de Pio

Il est proposé par le conseiller Alfonsus Herscheid,  
Appuyé par le conseiller Luc Beaulé  
Et résolu,

**QUE** les membres du Conseil adoptent la modification à la politique salariale, dont copie est jointe aux présentes pour en faire partie intégrante. Cette politique précise les différents postes de travail et l'échelle salariale pour chacun d'eux;

**QUE** l'indexation annuelle, selon l'indice des prix à la consommation pour le Canada établi par Statistique Canada, sera évaluée à chaque année par les membres du Conseil afin de déterminer si les employés y ont droit.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2016-07-149

12.2 Nomination postes Café

**ATTENDU QUE** la Municipalité a ouvert au mois de mai, au rez-de-chaussée de la Maison culturelle Laurier-Gauthier, le Café de Pio;

**ATTENDU QU'**en juin dernier, la Municipalité a lancé un appel de candidature pour le poste de préposé au service à la clientèle du café dans le journal l'Écho de Frontenac et sur le site internet de la Municipalité et qu'une seule candidature a été reçue;

**ATTENDU QUE** Madame Priscille Gélinas est employée du café comme aide-gérante depuis le 13 mai dernier et qu'elle acquit une certaine expérience;

**ATTENDU QUE** le conseiller responsable de l'administration générale et la directrice générale ont rencontré Madame Gélinas pour lui offrir le poste de gérante et qu'elle a signifié son intérêt;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par le conseiller Alfonsus Herscheid,  
Appuyé par le conseiller Luc Beaulé  
Et résolu,

**QUE** le Conseil de la Municipalité de Piopolis engage Mme Priscille Gélinas pour occuper le poste de gérante du café selon la politique salariale en vigueur;

**QUE** le Conseil de la Municipalité de Piopolis engage Mme Josée Paradis pour occuper le poste de préposé au service à la clientèle au café selon la politique salariale en vigueur;

**QUE** Mme Priscille Gélinas est désignée gestionnaire principale du café et est autorisée à faire les transactions nécessaires pour son bon fonctionnement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2016-07-150

12.3 Échantillonnage plage municipale

**ATTENDU QUE** le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques souhaite échantillonner la plage municipale de Piopolis dans le cadre du programme Environnement-Plage 2016;

Il est proposé par le conseiller Jean-Marc de Raeve,  
Appuyé par le conseiller Alfonsus Herscheid  
Et résolu,

**QUE** la Municipalité s'engage à assumer les coûts d'analyse au montant de 5,25 \$ par échantillon composite, auprès du laboratoire accrédité *Laboratoires d'analyses S.M. inc.*;

**QUE** selon la dernière cote attribuée en 2015, la plage municipale sera échantillonnée trois fois à l'été 2016 pour un montant total de 15,75 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12.4 SAE plus

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil de l'existence du Service d'Animation estival (SAE) plus, service de soutien aux moniteurs employés au sein des municipalités de la MRC du Granit. La Municipalité ne ressent pas le besoin d'y adhérer pour cette année.

12.5 Paysagement à la plage

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil qu'une demande de soumission a été demandée à l'entreprise Pyrus afin d'aménager une plate-bande à la plage municipale. La Municipalité a remis ce projet pour une année subséquente.

**2016-07-151**

12.6 Marquise camping

**ATTENDU QUE** la Municipalité a constaté un affaissement de la marquise au camping municipal;

**ATTENDU QUE** pour permettre les correctifs requis, les recommandations d'un ingénieur en structure sont recommandées;

Il est proposé par le conseiller Alfonsus Herscheid,  
Appuyé par le conseiller Luc Beaulé  
Et résolu,

**QUE** la Municipalité donne le mandat à la firme WSP, plus spécifiquement à Monsieur Marc-André Labbé, pour faire une analyse structurale et déterminer les correctifs requis pour l'affaissement de la marquise au camping municipal;

**QUE** la directrice générale et secrétaire-trésorière soit autorisée à signer tous les documents nécessaires pour la réalisation des travaux;

**QUE** le mandat de la firme WSP soit d'un taux horaire de 95 \$ plus taxes pour un ingénieur;

**QUE** la firme WSP avise la Municipalité au fur et mesure de l'exécution pour le suivi du nombre d'heures.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**2016-07-152**

12.7 Mandat pour réparation Sentier du ruisseau

**ATTENDU QUE** le Sentier du ruisseau a subi des dommages au courant de la saison hivernale 2015-2016 et que plusieurs réparations sont nécessaires;

**ATTENDU QUE** les employés municipaux sont dans l'impossibilité de faire les travaux avec la machinerie appartenant à la Municipalité;

**ATTENDU QU'**une soumission de Monsieur Raymond Gauthier a été reçue afin de remettre en état la structure de la passerelle du sentier;

Il est proposé par la conseillère Marie Poissant-Manning,  
Appuyé par la conseillère Marie-Claire Thivierge  
Et résolu,

**QUE** la soumission de M. Raymond Gauthier pour la réparation du Sentier du ruisseau soit acceptée pour un montant ne dépassant pas 2 300 \$ plus les taxes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2016-07-153

### **13.0 Comptes à payer**

Il est proposé par le conseiller Jean-Marc de Raeve,  
Appuyé par le conseiller Alfonsus Herscheid  
Et résolu,

**QUE** les comptes apparaissant sur la liste jointe aux présentes soient payés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### **14.0 Dépenses récurrentes**

La liste des dépenses récurrentes au cours du mois de juin 2016 est déposée aux membres du Conseil.

### **15.0 Varia**

Aucun sujet à traiter.

### **16.0 Rapport des comités**

Conseillère # 1            Mme Marie Poissant-Manning  
CDLP : Administratrice seulement, il faudra nommer un membre du Conseil.  
Comité culturel : ne fait plus partie, il faudra nommer un membre du Conseil.  
ATCP : rien à dire.  
Semaine intergénérationnelle : nouveaux carillons installés dans les sentiers.  
Avis de démission à l'automne.

Conseiller # 2            M. Alfonsus Herscheid  
Participation à une rencontre du comité de démarrage pour la mise à jour de la politique des aînés (MADA).  
Implication dans la gestion du Café de Pio.  
Participation à une rencontre concernant le PGMR.

Conseiller # 3 :            Mme Marie-Claire Thivierge  
Information sur la 5<sup>e</sup> édition du bazar collectif.  
Invitation à participer le 17 juillet, à la Tour à feu, à l'exposition de Mme Gisèle Duquette.  
Informations provenant de la bibliothèque : 48 membres adultes et 8 jeunes, l'année d'ouverture de la bibliothèque est 1979 et il y a 3 personnes qui y travaillent.

Conseiller # 4`            M. Jean-Marc de Raeve  
Participation rencontre concernant le PGMR.  
Rencontres avec responsable de l'environnement à la MRC sur la Rivière Arnold.

Conseiller # 5 :            M. Luc Beaulé  
Participation à la corvée dans les sentiers.  
Paniers pour les nouveaux arrivants à prévoir.

Conseiller # 6 :            M. Nil Longpré  
Absent.

Maire :                    M. Marc Beaulé  
Participation aux activités quotidiennes de la Municipalité.  
Participation au Conseil des maires du 15 juin et au comité administratif.  
Rencontres avec firme spécialisée pour le recrutement d'un DG à la MRC.

**17.0 Période de questions (30 minutes max.)**

- Nouveaux arrivants
- Programme Nouveaux horizons
- Liste des comptes à payer
- Traitement des plaintes
- Vente de débarras du 8 au 10 juillet de 9 h à 17 h
- Politique de communication
- Rang des Grenier
- Marquise au camping
- Questions séance du Conseil

**2016-07-154**

**18.0 Levée de la séance**

Il est proposé par le conseiller Alfonsus Herscheid,

**QUE** la séance soit levée ; il est 20 h 19.

---

Karine Bonneau, directrice générale et  
secrétaire-trésorière

---

Marc Beaulé, maire

## Liste des comptes à faire approuver pour le mois de Juillet 2016

	Fournisseurs	Description	Montant à payé
900	Ariane Morin	Achats divers pour le SAE	43,27 \$
900	Ariane Morin	Achats divers pour le SAE	168,14 \$
832	Atelier Création	Pancarte pour Scotch Cap	1 195,51 \$
1054	AVIZO	Validation du compteur d'eau- débit	1 153,20 \$
681	Bilodeau Électrique inc.	disjoncteur, attache, connecteur - Camping	203,35 \$
681	Bilodeau Électrique inc.	Branchement pour fax et nouvelle imprimante	290,36 \$
681	Bilodeau Électrique inc.	Éclairage pour la tour à feu	1 326,96 \$
292	Biolab	Eau potable - échantillon 2770501	63,93 \$
292	Biolab	Eaux usées - échant. 2683704	119,17 \$
292	Biolab	Eaux-usées - Échant. 2791972	105,37 \$
292	Biolab	Eau potable - échantillon 2791968	276,86 \$
252	Bruno Grenier	Bois pour camping	114,98 \$
366	Camping Québec	Adhésion 2017	715,14 \$
594	Cherbourg	Essuit main, gants, ntettoyant et dégraissant - Camping	218,47 \$
594	Cherbourg	Sac à poubelles - Camping	52,95 \$
594	Cherbourg	Essuie main + papier hygiénique	194,16 \$
594	Cherbourg	Papier mouchoir, distributrice savon et de papier	54,91 \$
225	Danny Grenier	5 cordes de bois / Camping	225,00 \$
888	Électro-concerpt P.B.L. inc.	Vérification de la sonde de niveau du puits	772,88 \$
184	Enseignes Bouffard	Flèche bur. Maire et bur. Munip.	62,48 \$
184	Enseigne Bouffard	Flèche mont Scotch Cap	79,99 \$
184	Enseigne Bouffard	Enseigne rang des Grenier et Camping	311,12 \$
184	Enseigne Bouffard	Zone non fumeur - Camping	255,79 \$
184	Enseigne Bouffard	Piédestal interprétation (Scotch Cap)	660,03 \$
184	Enseigne Bouffard	Panneau interdiction Scotch Cap	263,10 \$
1033	FC Charest	Achat de fourn. Pour Café de Pio	383,39 \$
1033	FC Charest	Achat de fourn. Pour Café de Pio	247,93 \$
1033	FC Charest	Achat de fourn. Pour Café de Pio	304,06 \$
1053	Félix Roy-Poulin	Achat d'un destructeur - Camping	10,67 \$
78	Fleurs Atout	Bouquet de fleurs pour nouveaux BB Steve et Mindy	97,73 \$
231	Gazonnière Gosselin	3000' gazon pour camping	655,36 \$
176	Ginette Lafontaine	Achat d'Hosta - Piopolis en fleur	15,64 \$
46	Gosselin Bicycles (1987) inc.	Kit de carburateur, filtre / Coupe-herbe	59,68 \$
46	Gosselin Bicycles (1987) inc.	Débrousailleuse STHL - Camping	682,72 \$
429	Groupe Ultima inc.	Prime MMQ la municipale	15,00 \$
976	Isabelle Cameron	Petite caisse Café	246,80 \$
976	Isabelle Cameron	Déplacement C.P. de Woburn	66,24 \$
941	Karine Bonneau	Achats pour le Café de Pio	30,57 \$
941	Karine Bonneau	Achat d'un ballon tétetherball - Halte	34,48 \$
1031	L'artisan du café	Espresso, verres , couvercles / Café de Pio	93,28 \$
931	La Coop Lac-Mégantic / Lambton	Feuillard d'acier, asphalte - Garage	40,04 \$
931	La Coop Lac-Mégantic / Lambton	Chaîne, boulon, pieux fixe - Scotch Cap	53,35 \$
931	La Coop Lac-Mégantic / Lambton	Piton à bois, Maillon - Scotch Cap	12,77 \$

931	La Coop Lac-Mégantic / Lambton	Soutien poteau, chaine - Scotch Cap	81,99 \$
931	La Coop Lac-Mégantic / Lambton	Joint, mèches - Halte et Garage	50,10 \$
931	La Coop Lac-Mégantic / Lambton	Rondelle, huile à chaine, tire-fond	51,66 \$
931	La Coop Lac-Mégantic / Lambton	Bois traité - Édifice municipale	388,09 \$
931	La Coop Lac-Mégantic / Lambton	Rondelle, vis,disque,piou,antirouille,madrier	89,46 \$
931	La Coop Lac-Mégantic / Lambton	Ruban masquer, vis, mèche, destructeur	47,34 \$
42	L'Écho de Frontenac	Avis public règlement 2016-03	121,87 \$
42	L'Écho de Frontenac	Avis public règlement 2016-02	119,57 \$
16	Le Magasin Général	Essence pour tracteur - Garage	15,61 \$
16	Le Magasin général	Essence pour tracteur + bidon - Camping	38,22 \$
16	Le Magasin général	Essence - Camionnette 2016-01-11	109,00 \$
16	Le Magasin Général	Gaz mixte + géné	37,04 \$
16	Le Magasin Général	Essence 4 roues / Garage	17,52 \$
16	Le Magasin Général	Essence tracteur à pelouse / Garage	13,73 \$
16	Le Magasin Général	Essence camionnette 2016-07-21	54,58 \$
12	Les Entreprises Périnet Inc.	Support, capuchon, Épinettes - Scotch Cap	173,62 \$
12	Les Entreprises Périnet Inc.	Épinettes - Scotch cap	10,34 \$
690	Les Entreprises SDJ	4 Litres de sirop d'érable - Café de Pio	50,00 \$
241	Les Pétroles R.Turmel inc.	Diesel bas soufre livré au garage 2016-07-20	225,81 \$
996	Marie-Claude Lacombe	Projet de table Scotch-Cap	413,91 \$
18	Ordinatech	Toner Brother - Camping	63,24 \$
1051	Pavage Estrie Beauce	réfection du trottoir - 508 rue Principale	977,28 \$
111	Pièces d'autos L. Veilleux inc.	Embout pour tuyau à air - Garage	2,66 \$
111	Pièces d'autos L. Veilleux inc.	Soupape, huile minérale - Compresseur garage	52,82 \$
48	Philippe Mercier	Installation drapeau au quai	221,93 \$
48	Philippe Mercier	14652-Lamp Fluo T12 Fab	93,59 \$
1047	Priscille Gélinas	Formation	247,19 \$
1047	Priscille Gélinas	Haut-parleur	114,98 \$
1001	Produits Chimiques CCC Itée	Aluminium, sulfate -	810,49 \$
1052	Promett	Base pour Borne électrique	149,47 \$
37	Ressorts Robert Traction Mégantic inc.	Serviettes essuies-mains - Garage	85,13 \$
995	Richard Boulanger	Fauchage bord du chemin / Scotch Cap	112,11 \$
995	Richard Boulanger	Fauchage bord des chemins de la Munip.	896,81 \$
1034	Scie à Chaine Claude Carrier inc.	Kit, oil, change syn acx - VTT	86,22 \$
955	Serge Gaudard	Frais de déplacement - Urbanisme	73,14 \$
1037	Xerox Canada	Copies du 27 juin au 26 juillet 2016	205,40 \$
1037	Xerox Canada	Frais de photocopies	258,44 \$
<b>Grand total des dépenses récurrentes</b>			<b>18 537,19 \$</b>

429			
429			
544	EBSCO	Crédit - Montant payé en trop	7,88 \$
	Financière Banque Nationale Inc.	Intérêts au 15 avril 2015	4 408,75 \$
	Financière Banque Nationale Inc.	Intérêts au 15 octobre 2015	1 481,93 \$
	Financière Banque Nationale Inc.	Intérêts au 15 avril 2016	4 481,93 \$
	Financière Banque Nationale Inc.	Intérêts au 15 octobre 2016	1 450,43 \$
	Financière Banque Nationale Inc.	Intérêts au 15 avril 2017	4 650,43 \$
	Financière Banque Nationale Inc.	Intérêts au 15 octobre 2017	1 414,43 \$
	Financière Banque Nationale Inc.	Intérêts au 15 avril 2018	4 614,43 \$
	Financière Banque Nationale Inc.	Intérêts au 15 octobre 2018	1 373,63 \$
	Financière Banque Nationale Inc.	Intérêts au 15 avril 2019	101 273,63 \$

## CORRESPONDANCE REÇUE AU BUREAU MUNICIPAL EN JUILLET 2016

Liste déposée à l'assemblée du 09 Août 2016

### MRC DU GRANIT

- Adoption du règlement no 2016-09 (Courriel)
- Procès-verbal du comité administratif du 13 juillet 2016 (Courriel)
- Procès-verbal du comité administratif du 29 juin 2016 (courriel)

La MRC du Granit nous informe que Monsieur Rémi Morin est maintenant le coordonnateur à la gestion de cours d'eau et que Madame Pauline Nazaret, nouvelle coordonnatrice à la gestion des matières résiduelles, seront supervisés par Monsieur Patrice Gagné, responsable de l'aménagement et de l'environnement.(Courriel)

### COURRIER

#### Centre de santé et de services sociaux du Granit :

Vous invite à être des leurs lors du tournoi de golf, qui aura lieu au Club de golf de Lac-Mégantic, le samedi 17 septembre prochain, à compter de 13 h.

#### Assemblée Nationale :

Monsieur Ghislain Bolduc, Député de Mégantic, nous a fait parvenir une copie d'une lettre de recommandation pour PAARRM. Après l'analyse de notre demande il a recommandé, au Ministère des Transports, de nous verser un montant de 12 500 \$ pour le présent exercice financier.



## Liste des dépenses récurrentes pour le mois de Juillet 2016

Fournisseurs	Description	Montant payé
	Remises de l'employeur	14083,9
Caisse Desjardins	Salaire des employés	25 125,30 \$
	Salaire des élus	2 079,04 \$
Bell Canada	Internet de la Halte juillet. 2016	47,14 \$
Bell Mobilité pagette	Pagette pour le mois de d'août	20,97 \$
Bell Mobilité cellulaire	Cellulaires facturés pour juin - Maire & DG	107,84 \$
Câble-Axion	Téléphone Café de Pio	33,41 \$
Câble-Axion	Téléphone + Internet juillet - Camping	301,98 \$
Câble-Axion	Internet bureau + ligne ascenseur	178,17 \$
Communication plus	Émetteur-récepteur mois Août 2016	93,13 \$
Hydro Québec	Électricité du 2016-05-07 au 2016-07-06 - Station PP02	39,32 \$
Hydro Québec	Électricité du 2016-05-07 au 2016-07-06 - Station PP03	35,96 \$
Hydro Québec	Électricité du 2016-05-10 au 2016-07-07 - Aqueduc	520,88 \$
Hydro Québec	Électricité du 2016-05-10 au 2016-07-07 - Quai	88,16 \$
Hydro Québec	Électricité du 2016-05-10 au 2016-07-07 - Tour à feu	28,45 \$
Hydro Québec	Électricité du 2016-05-10 au 2016-07-07 - Patinoire	34,58 \$
Hydro Québec	Électricité du 2016-05-10 au 2016-07-07 - Bât. service	1 084,89 \$
Hydro Québec	Électricité du 2016-05-10 au 2016-07-07 - Sys. Chauffag	342,65 \$
Hydro Québec	Électricité du 2016-05-10 au 2016-07-07 - Bureau poste	151,35 \$
Hydro Québec	Électricité du 2016-05-10 au 2016-07-07 - Halte	106,15 \$
Hydro-Québec	Électricité du 1er au 30 juin 2016 - Éclair. Public	137,68 \$
Hydro-Québec	Électricité du 1er au 31 juillet 2016 - Éclair. Public	234,28 \$
Hydro Québec	Électricité du 05-11-2015 au 06-01-2016 - éclairage bur	459,25 \$
Hydro Québec	Électricité du 2016-05-07 au 2016-07-06 -Camping	1 040,29 \$
Hydro Québec	Électricité du 2016-05-05 au 2016-07-07 -Station PP01	83,65 \$
Hydro Québec	Électricité du 2016-05-10 au 2016-07-07 - Maison L-G	323,84 \$
Lucie Grenier	Entretien de la Bibliothèque pour le mois de Juillet	125,00 \$
Primus	Téléphone au bureau pour le mois de juillet 2016	122,27 \$
Primus	Téléphone au garage pour le mois de juillet 2016	60,13 \$
Sanitaire Lac-Mégantic 2000 inc.	Voyaged de rebuts du 12 et 14 juilllet 2016	93,26 \$
Sanitaire Lac-Mégantic 2000 inc.	Voyaged de rebuts 4 et 6 juillet 2016	211,98 \$
Sanitaire Lac-Mégantic 2000 inc.	Voyage de rebuts au CDT 22 juillet	24,63 \$
Sanitaire Lac-Mégantic 2000 inc.	Voyage de rebuts au CDT 26 juillet	22,00 \$
Valoris	Enfouissement du 23 juin 2016	25,18 \$
Valoris	Enfouissement du 07,11,14 et 21 juillet	541,35 \$
Valoris	Enfouissement du 27 juillet	528,77 \$
Valoris	Enfouissement du 27 et 30 juin 2016	491,00 \$
Visa Desjardins	Achats pour le mois de juin RA 29 Juillet 2016	641,13 \$
<b>Grand total des dépenses réccurentes</b>		<b>35 585,06 \$</b>